

### 3. Remaniement de la stratégie, des objectifs et bilans des fiches projets

Un AFOM (analyse Atouts-Forces-Opportunité-Menaces partagé	Annexes
-une présentation des enjeux résultants de cet AFOM	P 119 - 137
-une stratégie assortie d'objectifs opérationnels et intégrant les principes directeurs du développement durable	
Le bilan des fiches projets déjà menées ou initiées	P 138-139 + RA ODR
Etat d'avancement de la mise en œuvre de deux projets, à savoir « mise en place d'une nouvelle gouvernance » et « mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne »	P 191-192
Une discussion du maintien de la suppression ou de la création de fiches-projets sur base de la nouvelle stratégie établie	P 140 -141 144 - 190
Une discussion sur l'objectivation de la priorisation des fiches-projets	P 142- 143
Une analyse de faisabilité du programme en termes de ressources humaines (porteurs de projet) et financière	P 193 -197



Les thématiques analysés par les citoyens dans les grilles AFOM (annexes)

### Cadre de vie

1

réseau hydrographique, espaces publics, environnement, logement, urbanisation, développement du territoire

### Dynamique villageoise

2

complexe sportifs, infrastructures d'accueil, espaces de détente, cohésion sociale, vie associative, services

### Dynamique économique

3

commerces, industrie, PME, SAE, agriculture, tourisme

### Les patrimoines

4

naturel, paysager et rural, industriel, ferroviaire, hydraulique, religieux, civil, petit patrimoine, immatériel

### Les mobilités et leur sécurités

5

mobilité douce, sécurité, transports en commun



## CONSTITUTION DU DIAGNOSTIC CROISE (révision de 2019)

### Un territoire multi facettes façonné par l'Escaut

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Escaut : paysage			
Réseau hydrographique dont Natura 2000			Dégradations physico-chimiques
Coupures biodiversité			
Variété des paysages			Dénaturation suite aux nouvelles spéculations paysagères
			Eoliennes
Prédominance de l'agriculture contribuant à la diversité et la typologie paysagères		Mesure agroenvironnementales	Lourdeurs administratives
Éléments de patrimoine : PPPW et anciennes manufactures liées à l'Escaut	Parfois délaissés		
Restaurations publiques ou privées			
	Inventaire insuffisant		
		Ancienne gare de tram (typologie) DGO2	Ancienne gare de tram (dégradation)
Activités industrielles liées à la voie d'eau : sucrerie, ZAE	Pas d'atelier rural		Impact paysager ZAE
Escaut, voies d'eau paysages associés : potentiel récréatif	Pas de connexion vers les points d'attraction		
	Pas de point d'accostage		

**Conclusion : toiles de fond paysagères, patrimoniales, agricoles et macro-économiques de ce territoire multifacettes ont été « guidés », le sont, et le seront toujours par l'Escaut.**



## La dynamique locale un catalyseur de développement

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Commerces services			
Points poste			fermeture des postes
			Fermeture des banques
Offre sportive			
Diversité du tissu associatif	Concertation, coordination		
Infrastructures d'accueil	À rafraichir pour certaines		
Médias communaux	Évolution nécessaire		
Outils de concertation et d'implication citoyenne : CCATM CLDR			

**Conclusion : les dynamiques locales sont des vecteurs de développement à soutenir au profit de la collectivité**

## La gestion du territoire : vers une stratégie transversale

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Zones Natura 2000			Gestions non adaptée
Attractivité résidentielle			Saturation foncière
Recours aux appels à projets en matière et environnement : plan maya, fauchage tardif, semaine de l'arbre, semaine des déchets.			
Maison de Léaucourt (éco-pédagogie)			
		Opérateurs supra communaux (CREL, IDETA,..)	
		Master plan IDETA vallée de l'Escaut	

**Conclusion : nécessité d'une approche transversale de la gestion du territoire de ses ressources pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux du développement durable.**



## Mobilité : à la croisée des chemins réseaux et sécurité adaptés aux usagers

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Axes routiers : forte irrigation du territoire	Tronçons accidentogènes	Radars fixes	
		Créations pistes cyclables SPW	État pistes cyclables SPW
			Manque de connexions TEC intervillages (part et autre Escaut)
		Taxi social privé	Taxi social privé - prix
Réseau de mobilité douce potentiel			
Escaut= épine dorsale			

**Nécessité d'optimiser la (les) mobilité (s)**



## RESUME

<b>Problématiques majeures :</b>	<b>Ressources spécifiques :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La communication et les échanges au sein de la population</li><li>- Une activation « équitable » des ressources foncières résidentielles</li><li>- La sauvegarde et la préservation des patrimoines.</li><li>- Le manque d'un réseau complet de mobilité douce</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les bases existantes dans les domaines associatif, culturel, environnemental et les ressources immobilières et foncières appartenant aux autorités publiques.</li><li>- L'Escaut comme dénominateur commun à tous les villages et entre de nombreuses thématiques : biodiversité, paysage, vie locale, agriculture, mobilité, etc. sont tous touchés de près ou de loin par la présence du fleuve.</li><li>- Les outils de développement à disposition de la commune : CLDR, CCE, CCCA, PCS, CCATM, conseillers thématiques, intercommunales, etc.</li></ul>



## **3.1. Remaniement de la stratégie et des objectifs**



## Diagnostic objectif

dossier caractéristique socio  
économique

actualisation communale 2019-2020

## Diagnostic citoyen

cf grille d'analyse

cadre de vie

1

dynamique  
villageoise

2

dynamique  
économique

3

les patrimoines

4

les mobilités et  
leurs sécurités

5

## PECQ

révision de la trame du PCDR 2020-2021

## Diagnostic croisé

cf grilles AFOM actualisées 2020

- Un territoire multi-facettes façonné par l'Escaut
- La dynamique locale un catalyseur de développement
- La gestion du territoire vers une stratégie transversale
- Mobilité : à la croisée des chemins, réseaux et sécurité adaptés aux usagers

*Cf révision du texte en annexe*

**Défi : Autour de l'Escaut, mobiliser les forces en présence en faveur du bien-être des habitants**

### Objectif 1: communiquer

- Axe 1 : assurer la qualité des vecteurs d'échange : connaître
- Axe 2 : assurer la qualité des vecteurs d'échange : échanger
- Axe 3 : assurer la qualité des vecteurs d'échange : accéder

### Objectif 2: capitaliser

- Axe 1 : assurer la qualité du patrimoine collectif
- Axe 2 : développer le sens de la collectivité
- Axe 3 : Exploiter les ressources territoriales de manière durable

### Objectif 3: déployer

- Axe 1 : assurer des espaces de vie adaptés à chacun
- Axe 2 : soutenir l'économie locale et l'éco-tourisme



## **Mise à jour 2020**

*L'élaboration du second PCDR s'est déroulée dans un climat politique délétère ayant été crescendo jusqu'à la finalisation du programme. Les résultats de la consultation de la population ont particulièrement retracé ce fait à travers les comptes rendus de la CLDR. Cela a conduit à la fiche projet « clé de voute » de la réussite des autres : la mise en place d'une nouvelle gouvernance.*

*Depuis lors, 8 années se sont écoulées et la configuration des forces politiques s'est partiellement modifiée, les mentalités ont évolué, se sont apaisées, moins méfiantes, corollairement les débats sont moins tendus et plus constructifs.*

*De nouvelles politiques et de nouveaux outils de planification ont également vu le jour (le plan de cohésion sociale, le programme stratégique transversal, le décret pesticide et le plan Maya, un arbre pour la Wapi, ...), autant d'opportunités que la commune saisi répondant ainsi aux préoccupations exprimées lors du travail de demande de prolongation du PCDR.*

*Pour ces raisons et parce que les 3 fiches projets y liées sont totalement prises en charge dans le cadre du PST ou du PCS cet axe a donc été supprimé de la stratégie actualisée.*

Pour que les habitants de Pecq se sentent bien dans leur entité et apprécient s'y rencontrer et s'y investir (loisirs, commerces, culture, festivités, etc.), ils doivent pouvoir appréhender le mieux possible ce qu'il s'y passe, ou cela se passe et comment s'y rendre aisément



## Objectif 2 COMMUNIQUER

### ***Axe 1 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : connaître***

La connaissance par le plus grand nombre des initiatives locales passe par l'exploitation optimale des médias traditionnels et modernes. Le bulletin communal et un agenda local, réguliers et au contenu attractif, constituent des médias attendus de la population, accessibles à tous. Un site internet, riche en informations et régulièrement actualisé, permet de toucher une population plus active dont le temps est souvent compté. Sa déclinaison en lettre d'info (newsletter) contribuerait à garder un contact régulier et facile.

Le recours fréquent aux vecteurs locaux et régionaux d'information contribue à l'installation du climat de confiance développé ci-avant. Ils agissent en tant que support de la vie associative.

### ***Axe 2 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : échanger***

Parallèlement, il est nécessaire de valoriser, de pérenniser, de compléter les structures et les lieux de partage : les espaces collectifs et les espaces publics. Ces derniers sont les places privilégiées d'interactions, de collectivité (cf. infra) et de convivialité.

La population dispose de plusieurs bâtiments ou salles. Plusieurs espaces publics ont bénéficié d'aménagements dans le cadre du 1<sup>er</sup> PCDR. Il s'agit ici de coller au plus près et dans la mesure du possible, aux besoins des citoyens et du milieu associatif : accessibilité, équipements, acoustique devront être évalués afin que les équipements dont dispose la commune puissent effectivement profiter aux Pecquois et stimuler les moments de partage.

### ***Axe 3 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : accéder***

Enfin, troisième axe concernant la qualité des vecteurs d'échange : **l'accessibilité**. Ce terme renvoie à la notion de déplacement.

Les déplacements de la population doivent pouvoir s'effectuer aisément et ce, en toute sécurité. Il s'agit de valoriser et perfectionner le système de transport collectif existant à Pecq, de développer un réseau de mobilité douce sécurisé – particulièrement adapté aux enfants et aux jeunes – et de sécuriser les traversées d'agglomération pour les usagers faibles. Mais Pecq ne peut vivre en autarcie ; ce système de déplacement doit également garantir l'accès aux pôles périphériques d'enseignement, d'emplois, de commerce, de loisirs et de culture.



<b>Objectif 1 : COMMUNIQUER</b>	
<b>Axe 1 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : connaître</b>	Mise en place d'une plateforme socio-culturelle Développement d'un système accessible et fédérateur Mise en place d'une structure de gestion des équipement collectifs
<b>Axe 2 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : échanger</b>	Création d'un espace de quartier à Obigies Création de petites infrastructures sportives de quartier
<b>Axe 3 Assurer la qualité des vecteurs d'échange : accéder</b>	Développer un réseau de mobilité douce sécurisé Optimisation des liaisons intervillages en transports collectifs Aménagement de la traversée d'Hérinnes



## **Objectif 2 CAPITALISER**

### ***Axe1 Assurer la qualité du patrimoine collectif***

Au sens premier du terme, le mot patrimoine renvoie à la notion de biens hérités des ascendants. Le patrimoine collectif, c'est donc l'ensemble de ces éléments, petits ou grands, matériels ou immatériels, qu'une population se transmet et qui donnent du sens au groupe, à la communauté. Il l'inscrit dans le passé et la tourne vers le futur.

C'est précisément ce qui ressort de la phase de consultation : la population – en exprimant la nécessité d'entretenir les biens communaux (écoles, anciennes maisons communales, espaces publics, etc.), de pérenniser la mémoire collective (collection Jules Jooris, folklore, patrimoines religieux et funéraire, etc.) et de préserver l'environnement (paysages, coupures,...) – ont manifesté leur volonté d'aller de l'avant tout en s'appuyant sur des bases stables, des piliers communs ancrés au territoire.

En tant que biens communs aux habitants de l'entité et support de la vie communale, les bâtiments publics doivent faire l'objet de l'attention qu'ils méritent. Certains appartiennent au patrimoine architectural de l'entité : leur état doit faire l'objet d'un bilan, leur utilisation doit faire l'objet d'une évaluation. Les travaux et aménagements qu'ils requièrent doivent être hiérarchisés. Plusieurs actions du PST s'y emploieront ainsi que l'intervention programmée de Renowatt (sur la salle Roger Lefèbvre et l'ancienne maison communale de Warcoing) et UREBA exceptionnel sur 3 écoles communales.

La Commune est également propriétaire d'une partie importante de la plaine alluviale de l'Escaut classée Natura 2000 et couloir de migration. A ce titre et en tant qu'élément principal du patrimoine naturel local, cette zone doit faire l'objet de projets pilotes de gestion favorable aux milieux, le Master plan de la vallée de l'Escaut commandité à l'IDETA permettra la pose de premières balises tandis que le remembrement pilote apportera les réponses opérationnelles dans une logique transversale (agriculture, mobilité, tourisme, développement de la bio-diversité).

Enfin, une partie du patrimoine a bénéficié d'un important travail d'inventaire et de collecte réalisé par quelques passionnés : par exemple, la collection de Jules Jooris axée sur la vie rurale pecquoise ou l'inventaire du patrimoine religieux. La population doit pouvoir s'approprier ces travaux, comprendre la communauté dont elle est issue ou à laquelle elle se greffe. A partir de là, elle pourra l'enrichir et contribuer à la pérennisation des travaux. Plusieurs bâtiments de l'entité privés ou publics s'inscrivent également dans le patrimoine commun : la tannerie et la gare de Pecq, l'abribus et le moulin de Barbissart à Obigies (récemment rénové), l'ancien couvent Saint-Joseph (Centre Alphonse Rivière), la Maison communale de Warcoing, les bâtiments de la Maison de Léaucourt à Hérisson. Outre la place qu'ils tiennent dans les villages et dans le cœur des villageois, certains de ces bâtiments publics offrent des opportunités de développement (vie socioculturelle, logement, soutien économique) qui seront développées plus loin.



## ***Axe 2 Développer le sens de la collectivité***

Deux démarches peuvent contribuer à encourager l'esprit d'initiative de la population.

D'abord, il y a lieu de valoriser les projets et les actions réalisés par les autorités communales : les pouvoirs publics ont un rôle exemplatif non négligeable : entretien des bâtiments publics, du patrimoine collectif et valorisation de la démarche participative devront être mis en lumière et expliqués aux citoyens. Par cette démarche, il s'agit d'intégrer la population à la chose publique, de lui montrer en quoi elle peut être transposée dans ses actions quotidiennes : préservation du caractère de leurs biens immobiliers, respect des biens collectifs, implication dans la dynamique participative et/ou associative.

Ensuite, il s'agit d'encourager les initiatives citoyennes, qu'elles soient individuelles ou collectives. Il s'agit pour cela de mettre en place des actions de mise à l'honneur d'initiatives locales en faveur de l'implication socio-culturelle, en faveur du cadre de vie, en faveur de l'environnement.

Pour ces deux derniers points, les actions à mettre en place devront essentiellement se concentrer sur le patrimoine et l'éco civisme, les incivilités en matière de déchet s'étant multipliées ces dernières années.

Les différents vecteurs de communication et d'échange existant ou à mettre en place seront parmi les outils à exploiter pour y contribuer.



### **Axe 3 Exploiter les ressources territoriales de manière durable**

L'analyse socio-économique a mis en évidence une saturation théorique des espaces urbanisables mais au profit de la préservation des nombreux espaces ouverts dans l'entité, dans les Trieux et aux abords du Mont-Saint-Aubert.

Le survol des données cartographiques et le parcours de l'entité laissent apparaître plusieurs opportunités susceptibles de répondre non seulement à la question de la densification du bâti mais également aux objectifs de valorisation du patrimoine, de développement de la vie socioculturelle et associative ainsi que de soutien envers l'économie locale, ce, en privilégiant une utilisation raisonnée et durable de l'espace.

La Région wallonne a mis au point des outils d'aménagement opérationnel et les fait évoluer pour coller au mieux aux réalités que connaissent les acteurs locaux et supralocaux.

Dans le cas de Pecq, il s'agit d'appliquer à l'urbanisme, les défis et recommandations du présent projet de territoire : valoriser l'existant dans un premier temps, développer les potentiels dans un second temps. Le tout au service du bien-être de la population et dans un souci de cohérence. La politique d'urbanisme doit être au service du développement transversal de la commune. Elle peut s'appuyer sur le Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme et sur la CCATM.

La valorisation de l'îlot Roger Lefebvre permettra de renforcer le noyau bâti d'Hérinnes. La reconversion de cette friche en logements revêtira d'une « micro rénovation urbaine ». Implantés au cœur du village et en bordure de la plaine de l'Escaut, ce projet résidentiel devra interagir harmonieusement avec l'environnement, le bâti existant et les dynamiques villageoises (maison de village, salle Roger Lefebvre)

Dans un second temps, la mise en œuvre des zones d'aménagement communal concertée qui représentent un peu plus de 12 hectares brut potentiellement urbanisables permettra de rencontrer les besoins en logement et, le cas échéant, en espaces publics.

La réalisation d'un SOL permettra d'orienter l'urbanisation de ces zones. En effet, puisqu'à l'heure actuelle, elles constituent les seules réserves urbanisables et qu'elles contribuent – par leur implantation – au recentrage urbain de Pecq, cet outil permettra de définir des prescriptions favorables à une utilisation rationnelle de l'espace.



### ***Agriculture - Réseau écologique – Tourisme - Mobilité***

Le développement concomitant de l'agriculture, le respect de la biodiversité, du loisirs/tourisme et de la mobilité douce est souvent considéré a priori comme incompatible. Or, de nombreux aspects sont convergents et peuvent se renforcer dans la mesure où ils sont considérés de manière transversale. A Pecq, ces quatre thématiques sont précisément très interconnectées. Il s'agit donc d'aborder ces thématiques dans leur globalité tout en plaçant l'Escaut au centre du développement territorial.

Cette situation s'est particulièrement révélée à Obigies. En effet, héritées de l'exploitation ancienne des marais de l'Escaut, la structure parcellaire de la plaine alluviale de l'Escaut est aujourd'hui en contradiction avec ses usages, ses richesses et ses potentiels. Les échanges successifs opérés entre exploitants ont généré des situations de fait parfois compliquées tant au niveau de l'exploitation et de l'accès aux parcelles qu'en terme de mobilité active. Entre contreforts du Mont-Saint-Aubert et plaine alluviale, plusieurs parcelles sont régulièrement inondées. Cette zone est également le lieu principal du réseau écologique (N2000 et couloir de migration) local ainsi que de l'attractivité touristique/récréative. Sa mise en réseau supra locale s'avèrerait pertinente ainsi qu'une approche transversale de ces problématiques et ressources vers l'élaboration d'un projet intégré.

Cette démarche pilote apporterait une plus-value à ce secteur de la vallée de l'Escaut mais surtout créerait un cadre méthodologique en théorie applicable à d'autres secteurs de l'entité



<b>Objectif 2 CAPITALISER</b>	
<b><i>Axe1 Assurer la qualité du patrimoine collectif</i></b>	Rénovation de l'ancienne maison communale de Warcoing et ses abords Opération cœur de village d'Hérinnes Optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut Création d'une maison rurale dans le centre Alphonse Rivière Pérennisation du patrimoine architectural Pérennisation du patrimoine naturel Pérennisation du patrimoine culturel Sauvegarde du micro patrimoine
<b><i>Axe 2 Développer le sens de la collectivité</i></b>	Création d'une cellule éco-civisme Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementales Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt
<b><i>Axe 3 Exploiter les ressources territoriales de manière durable</i></b>	Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq Création d'une régie foncière communale : opérations foncières Remembrement interdisciplinaire de la plaine alluviale de l'Escaut



### **Objectif 3 DEPLOYER**

En s'appuyant sur l'existant et les opportunités à disposition, le troisième volet du projet de territoire vise à élargir les horizons de la qualité de vie à Pecq.

NDLR *l'axe 1* initial intitulé ***mettre en place une politique socioculturelle de proximité*** a été supprimé car les deux demandes qui les sous-tendaient et deux projets y liés ont ou vont trouver réponse respectivement via le PCS et dans le cadre du PST (projet 37 – mise en place d'une politique sociale et intergénérationnelles ; projet 38 – création d'une crèche).

Deux axes sous-tendent cet objectif

#### ***Axe 1 Assurer des espaces de vie adaptés à chacun***

Le chapitre consacré à l'aménagement du territoire fait état de potentiels de développement de l'urbanisation principalement dans le village de Pecq. Ces espaces se trouvent à proximité du centre du bourg et de ses facilités et constituent une réelle opportunité de le renforcer par la création de logements.

Eu égard aux considérations socio-économiques abordées dans la première partie de ce programme, la création de nouveaux logements devra favoriser la mixité sociale et générationnelle tout en considérant les évolutions sociétales et économiques : vieillissement de la population, diminution de la taille des ménages, augmentation des coûts de l'immobilier, de l'énergie et des transports (pour le particulier et pour la collectivité). Organisés en quartiers, ces espaces offrent de l'opportunité d'en faire de réels lieux de vie et d'intégration, où les enfants se trouveront un terrain pour imaginer mille aventures, les plus âgés un banc où papoter du temps qui passe, les voisins un espace où partager un apéritif. Des activités artisanales de proximité pourront y être soutenues. Il s'agit, là aussi, de donner du sens au mot « collectivité » et d'éviter la formation de quartiers-dortoirs.



## ***Axe 2 Soutenir l'économie locale et l'éco-tourisme***

Eviter l'effet de « dortoirisation » d'un quartier, d'un territoire, passe notamment par la présence d'activités et d'emploi local. Pecq dispose d'ores et déjà de nombreuses entreprises familiales qui appartiennent presque à la mémoire collective et dont certaines rayonnent au-delà de l'entité. L'ouverture de deux zones d'activités économiques contribue également au maintien d'un bon taux d'emploi local.

Les zones Port de Pecq et Pont Bleu sont en phase d'accueillir des entreprises relativement importantes. Par ailleurs, le choix de l'intercommunale de développement économique ne s'est pas porté sur l'accueil de petites entreprises locale. Face à cette impossibilité de « délocalisation » d'entreprises locales des cœurs de villages vers les ZAE, l'atelier rural reste un outil permettant de soutenir et de développer les activités économiques à dimension humaine maintenant et diversifiant l'emploi local.

Comme pour la réflexion sur le logement visant à favoriser la mixité de l'offre, l'approche proposée pour le développement économique poursuit également le même but. Elle intègre donc également le soutien à l'offre touristique pour ses retombées potentielles sur l'économie locale (commerce, HORECA).

En effet, le tourisme contribue à renforcer l'économie locale dans la mesure où il est attractif et où les opérateurs locaux s'y greffent de manière efficace.

Si Pecq ne peut prétendre à des retombées massives liées au tourisme, le caractère de la vallée de l'Escaut et la proximité de territoires beaucoup plus attractifs sont cependant des opportunités.

Le développement touristique de la commune passera donc par le développement et la valorisation d'itinéraires de randonnée articulés avec le maillage supra-territorial.

Ils permettront la mise en réseau des opérateurs locaux et des points d'intérêt de l'entité. L'existence d'une ancienne darse à Warcoing offre l'opportunité de créer une halte nautique dans la continuité du Canal de l'Espierres rouvert à la navigation de plaisance.

Greffé au réseau de randonnées, cet aménagement permettrait d'accueillir un petit équipement de repos (terrasse et petit HORECA) en complémentarité de la Maison de Léaucourt.

Enfin, La filière des énergies vertes produites au départ des résidus organiques issus de l'agriculture ou de la gestion des espaces publics serait une piste à exploiter en phase avec les nouveaux modes de gestion et de valorisation du territoire.



<b>Objectif 3 DEPLOYER</b>	
<b><i>Axe 1 Assurer des espaces de vie adaptés à chacun</i></b>	Création de logements moyens Création d'espaces de rencontres
<b><i>Axe 2 Soutenir l'économie locale et l'éco-tourisme</i></b>	Soutien à la dynamique commerciale locale Création d'un atelier rural Création d'une plateforme éco-tourisme Aménagement et équipement d'une halte nautique Création d'un point d'accueil pour motor-homes Développer un réseau d'énergies vertes



## 3.2. Bilan des fiches projets

Le bilan et l'objectivation d'une nouvelle priorisation des projets c'est fait tout naturellement au fil des réunions de la CLDR. Toutes les fiches ont fait l'objet d'une analyse type « entonnoir-trémie » (déjà réalisée, en cours de réalisation, orientée vers un autre plan, à garder, regroupée avec d'autres, à retravailler, urgent) qui a tout naturellement servi de méthode de priorisation des projets.

Les fiches projets classées dans la catégorie à retravaillées ont fait l'objet d'un travail complémentaire avec les membres de la CLDR (questionnaire, présentation des nouvelles orientations en visio et relecture en ligne) afin de réorienter et compléter les fiches.

Le bon sens les a donc logiquement définies comme fiches projets prioritaires c'est-à-dire P1 dans le tableau récapitulatif.

Cette méthode a été appréciée et exprimée comme telle, très clair et logique dans laquelle les membres ont retrouvé leur travail, lors de la CLDR de clôture et de validation du travail de demande de prolongation (cf cr)



# Tableau récapitulatif initial des fiches projets (2012)

Tableau récapitulatif

	Objectifs	Projet	Priorité	Financement
Communiquer	Etablir une relation de confiance avec la population	1 Mise en place d'une nouvelle gouvernance	1	
		2 Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne	1	
		3 Organisation de l'accueil des nouveaux habitants	2	
	Assurer la qualité des vecteurs d'échange	4 Mise en place d'une plateforme socio-culturelle	2	
		5 Développement d'un système d'information accessible et fédérateur	2	
		6 Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs	1	
		7 <b>Création d'un espace de quartier à Obigies</b>	1	DR
		8 <b>Aménagement de la Place d'Esquelmes</b>	1	DR
		9 Création de petites infrastructures sportives de quartier	2	CF
		10 Mise en place d'un maillage de sentiers	2	DR
		11 Optimisation des liaisons intervillages en transport collectif	2	
		12 Aménagement de pistes cyclables	1	R W
		13 <b>Aménagement de la traversée d'Hérinnes</b>	1	DR
Capitaliser	Assurer la qualité du patrimoine collectif	14 Création d'une commission de veille sanitaire	1	
		15 Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords	1	
		16 <b>Opération cœur de village à Hérinnes (étude, réalisation)</b>	1	DR
		17 Rénovation de l'école d'Obigies	1	CF
		18 Optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut	1	
		19 Intégration paysagère des activités économiques	3	
		20 <b>Création d'une Maison rurale dans le Centre Alphonse Rivière</b>	1	DR
		21 Pérennisation du patrimoine architectural	2	
		22 Pérennisation du patrimoine naturel	2	
		23 Pérennisation du patrimoine culturel	2	
	24 Sauvegarde du micropatrimoine	3		
	Développer le sens de la collectivité	25 Mises à l'honneur d'actions citoyennes	3	
		26 Mise en place d'un concours de décoration de façades	3	
		27 Création d'une cellule « Eco-civisme »	2	
		28 Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale	1	
		29 Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt	2	
		30 Aménagement d'un espace de découvertes et de rencontres	3	
	Exploiter les ressources territoriales de manière durable	31 Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq	2	R W
		32 Mise en oeuvre des zones urbanisables de Pecq	2	DR
		33 Requalification de l'ancienne tannerie de Pecq	3	R W
34 Création de logements		2	DR	
35 Reconversion des sites industriels situés en milieu urbanisé		2	R W	
36 <b>Remembrement</b> interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut		1	R W	
Déployer	Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité	37 Mise en place d'une politique sociale et intergénérationnelle	3	
		38 Création d'une crèche	3	R W
	Soutenir l'emploi local	39 Soutien à la dynamique commerciale locale	2	
		40 Mise en place d'un schéma de redéploiement des activités économiques	2	
		41 Création d'un atelier rural	3	DR
		42 Création d'une plateforme « Tourisme »	3	
		43 Aménagement et équipement d'une halte nautique	3	R W
		44 Création d'un point d'accueil pour motorhomes	3	R W



## **Explication sur le maintien, la suppression ou la création de fiches-projets sur base de la nouvelle stratégie**

Les projets découlant de la stratégie et des objectifs confortés par cette mise à jour du PCDR ont été classés en plusieurs catégories.

En premier ceux initiaux dont la pertinence est toujours d'actualité et pour certains potentiellement activables via le DR comme : l'aménagement de l'ancienne maison communale de Warcoing, le développement d'un réseau de mobilité douce sécurisé et l'optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut.

En second ceux activés par le biais du DR dans l'esprit initial de la fiche projet : l'aménagement de la place d'Esquelmes et la création d'un espace de quartier à Obigies

En troisième, les projets du premier PCDR initiés par d'autres voies et moyens, notamment le PST dans l'esprit initial des fiches projet, comme l'aménagement de la traversée et du cœur d'Hérinnes ou dans une optique différente mais en réponse à un besoin récent comme l'aménagement du rez de chaussée du Centre A. Rivière en espace dédié aux sports en salle.

Ces deux dernières catégories et pour les raisons évoquées ne figurent plus dans le tableau récapitulatif du PCDR

A signaler une nouvelle fiche projet portant sur la création d'un réseau d'énergies vertes



	<b>Fiches projets non repris en 2020</b>	<b>Motifs</b>
1	Mise en place d'une nouvelle gouvernance	constitue le volet interne du PST
2	Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne	repris et développé dans le volet interne du PST
3	Organisation de l'accueil des nouveaux habitants	repris dans le PST et la fiche 4
12	Aménagement de pistes cyclables	repris dans la fiche 10 remaniée
14	Création d'une commission de veille sanitaire	constitue le volet interne du PST
17	Rénovation de l'école d'Obigies	réalisé
19	Intégration paysagère des activités économiques	activé via le développement du PACO
25	Mises à l'honneur d'actions citoyennes	repris dans la fiche 4
26	Mise en place d'un concours de décoration de façades	repris dans la fiche 4
30	Aménagement d'un espace de découvertes et de rencontres	projet privé
31	Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq	découle fiche 32
33	Requalification de l'ancienne tannerie de Pecq	projet privé
35	Reconversion des sites industriels situés en milieu urbanisé	découle fiche 32
37	Mise en place d'une politique sociale et intergénérationnelle	activé via le PST
38	Création d'une crèche	activé via le PST
40	Mise en place d'un schéma de redéploiement des activités économiques	activé via le développement du PACO



## Explication sur l'objectivation de la priorisation des fiches projets

Le bilan et l'objectivation d'une nouvelle priorisation des projets c'est fait tout naturellement au fil des réunions de la CLDR. Toutes les fiches ont fait l'objet d'une analyse type « entonnoir-trémie » (déjà réalisée, en cours de réalisation, orientée vers un autre plan, à garder, regroupée avec d'autres, à retravailler, urgent) qui a tout naturellement servi de méthode de priorisation des projets.

Les fiches projets classées dans la catégorie à retravaillées ont fait l'objet d'un travail complémentaire avec les membres de la CLDR (questionnaire, présentation des nouvelles orientations en visio et relecture en ligne) afin de réorienter et compléter les fiches.

Le bon sens les a donc logiquement définies comme fiches projets prioritaires c'est-à-dire P1 dans le tableau récapitulatif.

Cette méthode a été appréciée et exprimée comme telle, très clair et logique dans laquelle les membres ont retrouvé leur travail, lors de la CLDR de clôture et de validation du travail de demande de prolongation (cf cr)



## Tableau récapitulatif des projets associés à la stratégie remaniée

Objectifs		Projet	Proposition Priorité 2021	Financement	Estimation
Communiquer	Assurer la qualité des vecteurs d'échange: connaitre	4 Mise en place d'une plateforme socio-culturelle	1		5.000,00 €
		5 Développement d'un système d'information accessible et fédérateur	1		10.000 €
		6 Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs	1		5.000 €
	Assurer la qualité des vecteurs d'échange: échanger	7 Création d'un espace de quartier à Obigies	0	DR	
		8 Aménagement de la Place d'Esquelmes	0	DR	
		9 Création de petites infrastructures sportives de quartier	1	FWB	25.000 €
	Assurer la qualité des vecteurs d'échange: accéder	10 Développer un réseau de mobilité douce sécurisé	1	DR	500.000 €
		11 Optimisation des liaisons intervillages en transport collectif	2	TEC	
		13 Aménagement de la traversée d'Hérinnes	0		
		15 Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords en maison multi	1	DR	1.671.410 €
Capitaliser	Assurer la qualité du patrimoine collectif	16 Opération cœur de village à Hérinnes (étude, réalisation)	0		
		18 Valorisation éco-touristiques des 3 coupures de Pecq et de la Vallée de l'Escaut	1	DR	cf estimation du master plan en cours de réalisation
		20 Création d'une Maison Rurale dans le Centre Alphonse Rivière	0		
		21 Pérennisation du patrimoine architectural	2		
		22 Pérennisation du patrimoine naturel	1		1.000 €
		23 Pérennisation du patrimoine culturel	2		
	Développer le sens de la collectivité	24 Sauvegarde du micropatrimoine	2		
		27 Création d'une cellule "Eco-civisme"	1		5.000 €
		28 Mise en place d'un code de bonne pratique de gestion environnementale	1		1.000 €
	Déployer	Exploiter les ressources territoriales de manière durable	29 Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt	1	
32 Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq			2		
Assurer des espaces de vie adaptés à chacun		36 Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut	2	R W	
		34 Création de logements	2	DR	
		39 Soutien à la dynamique commerciale locale	2		
Soutenir l'économie locale	41 Création d'un atelier rural	2	DR		
	42 Création d'une plateforme "éco- Tourisme"	1		5.000 €	
	43 Aménagement et équipement d'une halte nautique	2	R W		
	44 Création d'un point d'accueil pour motorhomes	2	R W		
	45 développer un réseau d'énergie verte	2			
			sur 44 projets à la base en 2012 il en reste 28 projets dont 5 DR + 1 nouveau = 29 projet retravaillé		
		nouveau			
		pas de changement			

